

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-deux mai,

Le Bureau du syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional du Verdon s'est réuni à 14h00 à la salle Rébory, sise domaine de Valx à Moustiers Sainte Marie sous la présidence de M. Bernard CLAP.

Nombre de membres		
En exercice	Présents et représentés	Votants
21	12 + 3	15
Total des voix : 18		

Date de convocation
09/05/2025

Délibération
n°25_05_B4_11

Etaient présents :

8 représentants des communes (1 voix chacun) : **Bernard CLAP** (Trigance) ; **Jacques AVANIAN** (Artignosc sur Verdon) ; **Jean-Marie PAUTRAT** (Allons) ; **Antoine FAURE** (Aups) ; **Jacques ESPITALIER** (Quinson) ; **Magali STURMA-CHAUVEAU** (Rougon) ; **Jean-Pierre HERRIOU** (Moissac-Bellevue) ; **Jean-Pierre BAGARRE** (Aiguines) ;

2 représentants des établissements publics de coopération intercommunale (1 voix chacun) : **Michèle BIZOT-GASTALDI** (Communauté de communes Alpes Provence Verdon) ; **Christophe BIANCHI** (Durance Luberon Verdon agglomération).

1 représentant des départements (2 voix) : **Claude BONDIL** (Conseil départemental des Alpes de Haute Provence)

1 représentant du Conseil régional Provence Alpes côte d'azur (3 voix) : **Jean-Charles BORGHINI**

Ont donné pouvoir :

3 porteurs d'1 voix chacun : **Bruno BICHON** (Thorame-basse) à **Antoine FAURE** ; **Romain COLIN** (Moustiers Ste Marie) à **Bernard CLAP** ; **Arlette RUIZ** (St Julien le Montagnier) à **Jacques ESPITALIER**

Dispositifs " GeAude " et " SELENA "

Vu la charte du Parc naturel régional du Verdon pour la période 2025-2040

Le dispositif GeAude « Dynamique des ressources en eau souterraine et intercations avec les écosystèmes associés » est un dispositif mis en place par l'université d'Avignon avec le concours de l'INRAE et de l'IFPEN (IFP Energies nouvelles).

Plus qu'un dispositif, il s'agit d'une dynamique d'acteurs rassemblés par les enjeux que représentent les eaux souterraines. A titre d'exemple, 25% de l'eau douce utilisée par l'Homme est issu d'eaux souterraines et en France la part des eaux souterraines pour l'ensemble des usages est de 53%.

La connaissance et la préservation des ressources en eaux souterraines représentent ainsi un enjeu crucial et la communauté GeAude est née de la volonté de chercheurs de partager les connaissances, de faire connaître les outils permettant de caractériser et modéliser les ressources en eaux souterraines ; et plus largement de disposer d'un cadre dynamique pour fédérer les acteurs. Plusieurs PNR sont déjà partenaires de la démarche comme le PNR des Alpilles et prochainement les PNR du Luberon et du Ventoux.

Au regard des actions que le Parc et l'EPAGE Verdon portent (notamment l'étude qualitative et quantitative sur la ressource en eaux souterraines du haut-Var), il pourrait être très pertinent que le PNR en soit à minima " partenaire associé ". Ce statut permettrait au Parc de mieux connaître les outils mis à disposition des gestionnaires permettant une approche quantitative et qualitative des réservoirs d'eaux souterraines ; et ce en replaçant la dynamique de ces ressources souterraines dans le contexte de changement climatique (modélisations numériques...).

Il n'y a pas de participation financière et le dispositif GeAude n'apporte pas non plus de financements dédiés pour la réalisation de telle ou telle étude. Mais le partage des connaissances et les échanges entre acteurs constituent l'intérêt premier de la démarche.

En parallèle, en synergie avec la Chaire " GeAude ", la communauté d'acteurs " SELENA " initiée en 2023 par l'IFPEN a pour but la promotion du géopatrimoine et de la biodiversité auprès du grand-public (et en appui aux sciences participatives par exemple) en fédérant les acteurs et en les accompagnant dans l'utilisation des technologies numériques pour ce faire. L'innovation numérique peut permettre des approches très pédagogiques, et plus interactives pour la découverte par exemple in situ de sites d'intérêt géologique, pour effectuer des lectures de paysages, expliquer la formation de reliefs etc. (simulation réalité virtuelle, réalité augmentée, apport de l'intelligence artificielle...). Le but étant de mettre au service de projets concrets les apports de ces technologies numériques en fort développement.

... / ...

L'appartenance à la communauté SELENA peut également permettre, pour des projets pilotes, du temps de travail dédié en faveur d'un projet concret porté par un territoire pour la valorisation de la géodiversité.

Ainsi, comme pour la communauté d'acteurs "GeAUde", ce pourrait être très intéressant pour le Parc d'en être partenaire alors que la nouvelle Charte du Parc identifie des géosites et porte comme enjeu une meilleure connaissance et valorisation de la géodiversité du territoire, en synergie avec la Réserve naturelle nationale géologique de Haute-Provence et le GeoParc Unesco.

A l'issue des présentations réalisées par Konstantinos Chalikakis, hydrogéologue et membre du Conseil scientifique du Parc pour la chaire GeAUde et par Youri AMON, géologue et sédimentologue, pour la communauté SELENA, les membres du Bureau à l'unanimité :

- approuvent l'adhésion du Parc comme partenaire aux communautés d'acteurs GeAUde et SELENA,
- autorisent le Président à signer toute pièce utile à la poursuite de ces adhésions.

Ainsi fait et délibéré le jour, mois et l'an susdits

Suivent les signatures

Pour extrait conforme

Acte rendu exécutoire

Après transmission en Préfecture

Le

et publication le

Le Président

Bernard CLAP



DEL25_05_B4_11